

Communiqué de Presse

Paris, le 1er avril 2025

## **Immatriculations marché automobile – mars 2025**

### **Trou d'air en mars pour le marché français des voitures neuves**

- **Après un mois de février soutenu par les évolutions du bonus et du malus, le marché français des voitures neuves chute de 15 % en mars.**
- **Les immatriculations de voitures électriques reculent à peine moins que l'ensemble du marché et leur part progresse grâce au soutien des flottes.**
- **Le marché de l'occasion, peu sensible à ces perturbations, est atone sur le mois mais reste en progression depuis le début de l'année et s'électrifie peu à peu.**
- **FOCUS : un début d'année difficile pour les voitures sans permis.**

**Les évolutions du bonus et du malus ont soutenu le marché en février, mais le contrecoup est sévère en mars puisque le marché des voitures neuves recule de 15 %, avec un nombre de jours ouvrés identique.**

AAA Data, l'expert de la donnée augmentée, enregistre 153 842 immatriculations de voitures particulières neuves (VPN) sur le mois écoulé. Sous l'influence des évolutions du bonus et du malus, le marché des voitures de neuves en février n'avait dû son faible recul de 0,7 % qu'à un jour ouvré de moins. Mars en subit en toute logique le contrecoup puisqu'il perd 15 %, portant le cumul à – 8 % depuis le début de l'année. Les motorisations électriques montent à 19 % de part de marché grâce aux flottes qui prennent le relais des particuliers.

*« Cette chute du marché des voitures neuves en mars était largement prévisible après les immatriculations anticipées en février liées à la baisse du bonus et à la hausse du malus. Nous devrions retrouver des tendances mensuelles moins perturbées à partir du mois prochain, »* explique **Marie-Laure Nivot, Head of**

**automotive market analysis chez AAA Data.** « *En attendant, le recul de 8 % au premier trimestre montre à quel point le marché reste déprimé, malgré l'électrification des flottes qui s'accélère.* ».

### Les voitures électriques boudées par les particuliers mais plébiscitées par les flottes

En mars 2024, les immatriculations de voitures électriques restaient soutenues par le dispositif de leasing social, destiné aux particuliers. Cette année il ne devrait réapparaître qu'au second semestre sous un nouveau format moins généreux. En conséquence, les immatriculations de voitures électriques à particuliers s'effondrent de 46 % sur le mois écoulé. Le marché de l'électrique poursuit son basculement vers les flottes, avec un bond de 54 % et une part de 23 % dans leur mix énergie, contre 19 % chez les particuliers. Au global, les immatriculations de voitures électriques reculent de 14 %, moins que le marché. Leur part sur tous les profils d'acheteurs s'élève donc à 19 %, à peine plus que son niveau moyen de 18 % sur l'année écoulée.

Quelques marques maintiennent toutefois de fortes progressions sur cette motorisation, notamment Renault (+ 26 %), grâce à sa nouvelle Renault 5, au Scenic et à la Megane E-Tech, Citroën (+ 88 %) avec la ë-C3, et celles du groupe Volkswagen (à l'exception de Seat qui ne propose pas d'électrique). Parmi les marques françaises, seul Peugeot affiche une forte baisse, de 54 %. Même Dacia retrouve une dynamique positive (dont les ventes ont plus que doublé) sur des volumes faibles (606 immatriculations de Spring). Tesla place sa Model Y à la deuxième place classement des immatriculations d'électriques, mais reste en fort recul de 37 %. Cette situation contribue au bouleversement du marché en laissant un espace à des concurrents français et européens qui montent en puissance avec des modèles désormais plus en phase avec les attentes de la clientèle. Parmi les marques chinoises, MG ne progresse plus que grâce à ses hybrides mais lance un nouveau SUV électrique sur le segment C : le MGS5 EV.

Une nouvelle fois, la seule catégorie de motorisation en progrès sur le mois est celle des hybrides, à + 19 %. Les particuliers comme les flottes privilégient les

hybrides classiques (HEV) et microhybrides, tandis que les rechargeables perdent encore 49 %.

Quant aux motorisations thermiques, leur déclin s'accroît : - 44 % pour l'essence à 21% du marché et même - 52 % pour le diesel à seulement 4 % du marché.

Un marché de l'occasion toujours solide et qui s'électrifie peu à peu

En recul en février en raison d'un jour ouvré de moins, le marché de l'occasion reste atone en mars, avec 466 722 transactions, soit -0,2% sur le mois (+ 2 % depuis le début de l'année). Les modèles à vignette Crit'Air 1 gagnent 9% et atteignent 38 % de part de marché, suivis des Crit'Air 2 à 33 % mais en recul de 4 %. Alors que les députés ont voté en commission la suppression des ZFE (sans conséquence avant au moins un nouveau vote à l'Assemblée nationale en séance publique et au Sénat), les Crit'Air 4 et plus représentent encore plus de 8% des transactions et les Crit'Air 3 plus de 18 %. Les ventes entre particuliers sont de loin les plus dynamiques avec plus de la moitié des transactions et en progression de 8 % sur le mois et 12 % depuis le début de l'année.

En voie de disparition sur le marché du neuf, les motorisations diesel demeurent largement majoritaires en occasion (45 % des transactions). Toutefois leur part s'érode peu à peu (- 7 % sur le mois). L'essence recule aussi (- 4 %) avec 39 % des transactions. Reste une part de moins de 15 % pour l'ensemble des motorisations électrifiées, toutes en très fortes progressions : + 54% pour les microhybrides (4 % du marché), + 48 % pour les hybrides (5 % du marché), + 37 % pour les hybrides rechargeables (3 % du marché) et + 43 % pour les électriques (3 % du marché).

#### FOCUS : un début d'année difficile pour les voitures sans permis

Alternatives plus sûres aux petits deux-roues et accessibles dès 14 ans, les voitures sans permis ont connu une progression spectaculaire depuis le lancement de la Citroën AMI en 2020. Profitant de l'effet de mode autour de la

mobilité urbaine électrique, elle a contribué à un doublement rapide du marché des voitures neuves sans permis, passé de 13 376 immatriculations en 2019 à 26 238 en 2023. La hausse s'est même accélérée en 2024 pour atteindre 31 714 unités. Le coup de frein est d'autant plus brutal sur les deux premiers mois de 2025 : - 29 % ! Il intervient alors que le bonus écologique de 900 euros aux voitures électriques sans permis a été supprimé fin 2024. Presque tous les modèles sont concernés, à commencer par la petite Citroën (- 31 %), dont les nouvelles versions présentées au Mondial de l'Automobile en octobre dernier seront commercialisées d'ici la fin du premier semestre. La fin des aides à l'achat va aussi affecter Mobilize, nouvelle marque du groupe Renault, qui a dévoilé le modèle 100 % électrique Duo au Mondial de l'Automobile.

Le marché des voitures sans permis d'occasion, bien que réduit, semble profiter de ce contexte et de l'enrichissement de l'offre, puisqu'il commence l'année (janvier à février) avec une solide progression de 5 %.